

**La croyance : « une idée vive reliée à une impression présente »  
Une phénoménologie de la croyance ?**

---

« On appelle *concevoir* la simple vue que nous avons des choses qui se présentent à notre esprit, comme lorsque nous nous représentons un soleil, une terre, un arbre, un rond, un carré, la pensée, l'être, sans en former aucun jugement exprès ; et la forme par laquelle nous nous représentons ces choses s'appelle *idée*. On appelle *juger* l'action de notre esprit par laquelle, joignant ensemble diverses idées, il affirme de l'une qu'elle est l'autre, ou nie de l'une qu'elle soit l'autre, comme lorsqu'ayant l'idée de la terre et l'idée du rond, j'affirme de la terre qu'elle est ronde, ou je nie qu'elle soit ronde. On appelle *raisonner* l'action de notre esprit par laquelle il forme un jugement de plusieurs autres ; comme lorsqu'ayant jugé que la véritable vertu doit être rapportée à Dieu, et que la vertu des païens ne lui était pas rapportée, il en conclut que la vertu des païens n'était pas une véritable vertu. » (Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, éd. Gallimard, 1992, p. 30)

« Quand nous concevons simplement un objet, nous le concevons dans toutes ses parties. Nous le concevons tel qu'il pourrait exister, même si nous ne croyons pas en son existence. Notre croyance en lui ne révélerait pas de qualités nouvelles. Nous pouvons nous représenter l'objet tout entier en imagination sans qu'il soit objet de croyance. Nous pouvons, en quelque sorte, le placer sous nos yeux, avec toutes les particularités de temps et de lieu. C'est l'objet même, conçu tel qu'il pourrait exister ; et quand nous croyons qu'il existe, nous ne faisons rien de plus. (...) Puisque donc la croyance implique une conception, mais est cependant quelque chose de plus ; et puisqu'elle n'ajoute aucune idée nouvelle à la conception, il s'ensuit qu'elle est une manière différente de concevoir un objet, quelque chose que l'on peut distinguer par le sentiment, et qui, à la différence de toutes nos idées, ne dépend point de notre volonté. » (*Abrégé*, p. 61)

« On a remarqué en commençant ce traité que toutes les idées sont empruntées à nos impressions et que ces deux espèces de perceptions ne diffèrent que par les degrés de force et de vivacité avec lesquels elles frappent l'âme. Les parties qui composent nos idées et celles qui composent nos affections sont exactement les mêmes. Le mode et l'ordre de leur apparition peuvent être identiques. Leurs différents degrés de force et de vivacité sont donc les seules caractéristiques qui les distinguent. Et comme cette différence peut, dans une certaine mesure, être abolie par une relation entre les impressions et les idées, il n'est pas étonnant que l'idée d'un sentiment ou d'une passion puisse, par ce biais, être vivifiée au point de devenir le sentiment ou la passion elle-même. L'idée vive d'un objet approche toujours de son impression : il est certain que nous pouvons nous sentir souffrants ou endoloris par la simple force de l'imagination et même nous rendre réellement malades à force d'y penser. (...) lorsque nous sympathisons avec les passions et les sentiments des autres, ces mouvements apparaissent d'abord dans *notre* esprit comme de simples idées et sont conçus comme appartenant à autrui, tout de même que lorsque nous concevons n'importe quelle question de fait. (...) les idées des affections d'autrui se convertissent dans les impressions mêmes qu'elles représentent et les passions naissent conformément aux images que nous formons d'elles. » (TNH II, 1, 11, p. 149-150)

« Pour juger de la vérité d'un événement, et me déterminer à le croire ou à ne le pas croire, il ne faut pas le considérer nûment et en lui-même, comme on ferait une proposition de géométrie ; mais il faut prendre garde à toutes les circonstances qui l'accompagnent, tant intérieures qu'extérieures. J'appelle circonstances intérieures celles qui appartiennent au fait même, et extérieures celles qui regardent les personnes par le témoignage desquelles nous sommes portés à le croire. Cela étant fait, si toutes ces circonstances sont telles qu'il n'arrive jamais, ou fort rarement, que de pareilles circonstances soient accompagnées de fausseté, notre esprit se porte naturellement à croire que cela est vrai ; et il a raison de le faire, surtout dans la conduite de la vie, qui ne demande pas une plus grande certitude que cette certitude morale, et qui doit même se contenter en plusieurs rencontres de la plus grande probabilité. Que si, au contraire, ces circonstances ne sont pas telles qu'elles ne se trouvent fort souvent avec la fausseté, la raison veut ou que nous demeurions en suspens, ou que nous tenions pour faux ce qu'on nous dit, quand nous ne voyons aucune apparence que cela soit vrai, encore que nous n'y voyons pas une entière impossibilité. » (Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, éd. Gallimard, 1992, p. 319-20)

« l'homme sage proportionne (...) sa croyance à l'évidence. Quand une expérience infaillible soutient la conclusion, il attend l'événement avec la plus grande assurance et il prend son expérience passée comme la *preuve* complète de l'existence future de l'événement. Dans d'autres cas, il use de plus de précautions : il pèse les expériences opposées, il considère de quel côté se portent le plus grand nombre d'expériences ; ce n'est pas sans hésitation ni doute qu'il penche vers ce côté ; et quand à la fin il détermine son jugement, l'évidence ne dépasse pas ce qui s'appelle proprement *probabilité*. (...) Dans tous les cas, nous devons mettre en balance les expériences contraires, quand il y en a de contraires, et retrancher le plus petit nombre du plus grand, afin de connaître la force exacte de l'évidence supérieure. » (EEH, 10, 1, p. 138-9).

« nul témoignage ne suffit à établir un miracle, à moins que ce témoignage ne soit de telle sorte que sa fausseté serait plus miraculeuse, que ne l'est le fait qu'il s'efforce d'établir ; et, même dans ce cas, il y a destruction réciproque des arguments et l'argument qui l'emporte ne nous donne qu'une assurance proportionnée au degré de force qui reste, soustraction faite du plus faible. » (p. 142)

« Il apparaît donc, pour nous résumer, qu'aucun témoignage en faveur d'aucune sorte de miracle n'a jamais pu atteindre le niveau d'une probabilité, encore moins d'une preuve ; et que, même s'il avait force de preuve, il serait combattu par une autre preuve, tirée de la nature même du fait à établir. C'est l'expérience seule qui donne autorité au témoignage humain ; et c'est encore l'expérience qui nous instruit des lois de la nature. Quand donc ces deux sortes d'expérience se contredisent, nous n'avons rien d'autre à faire que soustraire l'une de l'autre et embrasser l'opinion qui l'emporte, d'un côté ou de l'autre, avec le degré d'assurance qui nous vient du reste. Mais, selon le principe qu'on vient d'exposer, cette soustraction, quand il s'agit des religions populaires, se ramène à zéro. Ainsi, nous pouvons établir la maxime qu'aucun témoignage humain ne peut avoir assez de force pour prouver un miracle et en faire la base solide de tels systèmes de religion. » (EEH, 10, 2, p. 154)

« Notre très sainte religion est fondée sur la *foi* et non sur la raison ; et c'est un moyen très sûr de la mettre en péril que de la soumettre à une telle épreuve pour laquelle elle n'est aucunement faite. (...) aucune personne ne saurait la croire sans l'appui d'un miracle. La simple raison est insuffisante pour nous convaincre de sa vérité ; et quiconque est porté par la *foi* à la recevoir, a le sentiment d'un miracle continuel dans sa propre personne, un miracle qui renverse tous les principes de son entendement et le détermine à croire ce qu'il y a de plus contraire à l'habitude et à l'expérience. » (EEH, 10, 2, p. 156-7)